

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

| Nombre de Membres | | |
|---------------------|----------|-----------------------|
| Membres en exercice | Présents | Votants |
| 59 | 30 | 30 + 8 pouvoirs |

Date de convocation
2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Nubécourt, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **AUBRY Martine, BAZART Christian, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, FABRE Alain, FABRE Hervé, GAND Hervé, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GROSS Patrick, KLEIN Françoise, KLEIN Marie-Françoise, LOCARDEL Maurice, MENUISIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents : **BARDOT Fabrice, BERTHAUX Evelyne, BRENEUR Robert, CHARRIOT Sophie, CHASSEIGNE Didier, CHAUDRON Alain, DEJEAN Sabrina, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, JACQUET Clarisse, JEANSON LAMBERT Chantal, LANG Christophe, L'HUILLIER Gérard, MOLITOR Pierre-Louis, PHILIPPOT Céline, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, SANGNIER Yannick, THILL Angélique, WITZ Francis, ERNST Frédéric, JOSSELYN Sylvine, LECLERC Raymond, WEISS Christian.**

Représentés : **ADRIAN Jean-Louis à RENAUDIN Bernard, FEVEZ Clément à GROSS Patrick, ILIC Jean-Marc à RAMAND Thierry, KAAG Joseph à POLMARD Christine, KLEIN Dania à MENUISIER Pascal, LINARD Lidwine à AUBRY Martine, LOMBART Vincent à GEORGE Marie-Cécile, MACINOT Séverine à DECHEPPE Mathilde.**

Monsieur BRISSE Philippe a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Versement d'une participation exceptionnelle au Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de la Meuse
N° de délibération : DE_2025_041

Vu le CGCT,

Vu le Projet de territoire approuvé le 16 décembre 2021,

Vu la demande d'aide financière du GDS en date du 26 décembre 2024,

Madame la Présidente explique que le GDS œuvre depuis plus de 70 ans sur le Département de la Meuse pour rendre les élevages plus performants et compétitifs en améliorant la santé animale.

Depuis août 2024, les élevages bovin et ovin meusiens sont durement touchés par la Fièvre Catarrhale Ovine. Les conséquences sur les élevages sont très importantes avec des pertes d'animaux et des frais de soins vétérinaires très élevés.

En réponse à cette crise, le GDS a décidé de mobiliser son fonds de réserve de mutualisation sanitaire pour apporter une contribution à l'effort de vaccination préventive. Il sollicite les EPCI pour intervenir à leurs côtés et ainsi diminuer le reste à charge des éleveurs.

Il est proposé de verser une subvention au GDS à titre exceptionnel pour l'année 2025. L'aide maximale sollicitée s'élèverait à 38 412 € décomposée de la façon suivante :

- 2 € par ovin vacciné soit 5 362 €
- 4 € par bovin vacciné soit 33 050 €

Il est précisé que le paiement se fera sur présentation d'une liste d'animaux vaccinés établie par le GDS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le versement d'une participation exceptionnelle au GDS pour l'année 2025 sur présentation de justificatifs ;
- De dire que les crédits sont inscrits au budget primitif du budget principal 2025 ;
- D'autoriser Mme la Présidente à signer tous les documents afférents à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY

Martine AUBRY
2025.04.11 12:23:24 +0200
Ref:8552405-12843222-1-D
Signature numérique
la Présidente